

Commune de GENELARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION EXTRAORDINAIRE

8 décembre 2010

Le 8 décembre 2010, le conseil municipal de G nelard s'est r uni l galement au lieu habituel de ses s ances, sous la pr sidence de Monsieur Jean-Fran ois JAUNET, Maire.

Date de la convocation : 2 d cembre 2010

Pr sents : Mrs TRONCY, Mme DAZY, Mrs. VERNOCHET, DESCOURS, Mme GATEAU, M. GUILLOUX Mmes CHEVALIER, DELEY, Mrs, GERARD, MARTIN, GRONFIER, Mme BAUJARD, M. SAVIN, Mmes COGNARD, CALLIER.

Absent(s) excus (s) : M. EMORINE (procuration   M. SAVIN), M. NUGUE (procuration   M. MARTIN

Secr taire de s ance : M. Philippe TRONCY

Objet : Opposition concession autorouti re RCEA

La commune de G nelard est oppos e au projet de concession autorouti re telle qu'elle est propos e au d bat public pour plusieurs raisons.

- Un projet de p age entre G nelard et Ciry Le Noble scinderait en deux parties la communaut  urbaine le Creusot - Montceau, dont la commune de G nelard se verrait isol e.
- L' quit  entre les personnes se rendant sur le bassin minier, ou le bassin parodien pour des raisons professionnelles, commerciales ou de loisirs ne serait pas respect e, dans un cas il devrait s'acquitter du p age sur Montceau et pas dans l'autre.
- L'itin raire alternatif propos  renverrai une partie de la circulation sur la D974, axe actuellement plut t utilis  par les touristes, cyclistes, p cheurs, et la s curisation de RCEA transf rerait la dang rosit  de circulation sur la D 974, ce qui est inacceptable.

Pour toutes ces raisons, la commune de G nelard s'oppose au projet d'acc l ration de la mise   2 x 2 voies, telle que propos e par le ma tre d'ouvrage   la commission particuli re du d bat public RCEA .

Pour extrait certifi  conforme,
A G nelard, le 26/01/2011

Le Maire,
J.F. JAUNET



Certifi  ex cutoire pour avoir
 t  re u   la sous-Pr fecture
le ..31.01.2011.....
et publi , affich  ou
notifi  le ..31.01.2011.....
Le Maire,